



PROVENCE FORÊT

GESTION - CONSEIL - COMMERCIALISATION DE BOIS
EXPLOITATION FORESTIÈRE - CARTOGRAPHIE - GPS

**Une Coopérative au service de ses adhérents
pour la gestion durable des forêts**

PROVENCE FORET EN QUELQUES CHIFFRES (2016)

Organisme de Gestion en Commun créé en 1997 par 18 propriétaires forestiers privés. Reconnu Organisation de Producteurs en 2017.

- 2842 adhérents pour près de 121 000 ha
- 11 salariés répartis sur la région PACA
- Chiffre d'affaires 2016 (filiale yc) de 2 968 750 €



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

Actions de la coopérative

- Accompagne la gestion du patrimoine forestier des propriétaires
- Entretien et valorise les forêts
- Mobilise et exploite les bois
- Valorise et commercialise les bois



Comment adhérer ?

Souscription par parts sociales de 16 €

- Services
- Approvisionnement
- Collecte-Vente
-


 Europôle de l'Arbois - BP 50 005
 13545 AIX EN PROVENCE Cedex 4
 ☎ 04.42.90.73.37 - 📠 04.42.90.73.41
 SIRET : 413 944 158 00026 - TVA FR 74 413 944 158
 Société coopérative agricole n° agrément HCCA 10965
 PEFC : BV/CdC/1651466_V
 www.provenceforet.fr - siege.social@provenceforet.fr




BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ENGAGEMENT Nouvelle adhésion Ajout de parts

N° adhérent :		Je soussigné (nom ou raison sociale) :	
Représentant(e) éventuel(le) :			
Propriétaire assujéti à la T.V.A. : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		Si oui, N° d'assujettissement :	
Domiciliation :			
☎ :	fax :	e-mail :	
Commune(s)		réf. parcelle	Surface
Total :			
Document de gestion durable en cours de validité : <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PSG <input type="checkbox"/> RTG <input type="checkbox"/> CBPS		Surface :	Numéro : ____/____/____
Technicien référent :		Secteur :	

<input type="checkbox"/> 1.1. activité type 1 collecte-vente : <small>apporter tous les produits de mon exploitation reentrant dans les catégories définies à l'article 8 des statuts</small>	<input type="checkbox"/> 1.2 activité type 5 approvisionnement : <small>utiliser la totalité des produits, équipements, instruments et animaux nécessaires à leurs exploitations, que la coopérative est en mesure de fournir.</small>	<input type="checkbox"/> 1.3 activité type 6 service : <small>utiliser la totalité des services nécessaires à la gestion et protection de ma forêt en vue de la mise en valeur sylvicole, cynégétique, piscicole, touristique, environnementale, pastorale, que la coopérative est en mesure de fournir</small>
--	---	--

2. Je m'engage par conséquent à maintenir l'adhésion à la coopérative, pour l'exercice social en cours et les cinq exercices suivants, soit duau, sauf cas de force majeure.

3. Je m'engage donc à souscrire le capital social minimal à l'adhésion sous forme de parts sociales d'une valeur nominale de 16 € chacune :

T1 Collecte vente	T5 Approvisionnement	T6 Service	Nombre Total de parts	Total en capital (€)
<4 ha = 1part 4-25 ha = 3 parts >25 ha = 5 parts	1 part pour 20.000 € de chiffres d'affaires	1 part pour 2.000 € de chiffres d'affaires		

CVO (Contribution Volontaire Obligatoire : taxe sur l'achat de bois) à reverser par la coopérative pour votre compte oui non

4. Je m'engage à souscrire et libérer auprès de la société ou à acquérir auprès d'un tiers, sur les indications de la Société ou avec son accord, le nombre de parts sociales correspondant à mes engagements annuels conformément à l'article 14 des statuts.

5. Engagement PEFC

Je m'engage dans la démarche de certification PEFC par partage de mes forêts et de mes bois proposée par la coopérative Provence Forêt dans les conditions établies par son règlement intérieur. Je reconnais avoir reçu ce jour le CAHIER DES CHARGES NATIONAL POUR LE PROPRIÉTAIRE FORESTIER validé par l'AGE de PEFC-France du 03/01/2012, je l'ai lu et je m'engage à l'appliquer. oui non

MODALITES DE PAIEMENT

Par Chèque.....€
 Prélevé sur achat bois
Dossier :
 Prélevé sur vente de bois
Dossier :

Le présent engagement devient effectif sous réserve d'une décision du conseil d'administration ratifiant mon adhésion en qualité de sociétaire. Mon engagement sera renouvelable par tacite reconduction par périodes de cinq ans à compter de l'expiration de la période fixée au 2 ci-dessus, sauf dénonciation par lettre recommandée avec avis de réception adressée au Président du conseil d'administration de la coopérative, au plus tard trois mois avant la date d'expiration de chaque période d'engagement.

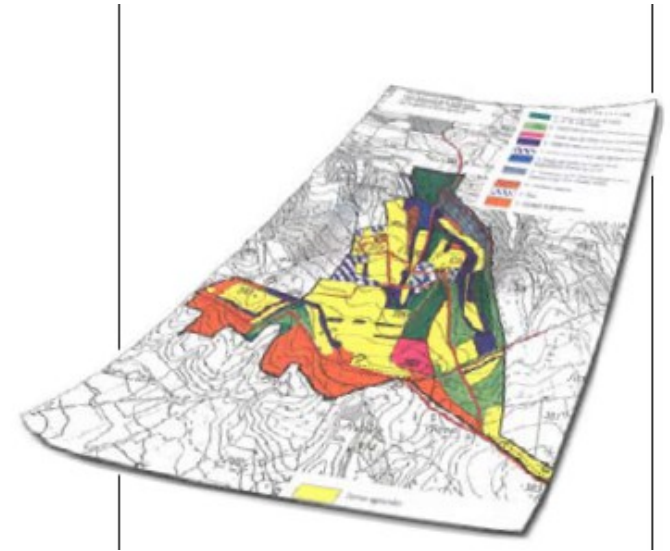
Fait en double exemplaire, dont un exemplaire à nous retourner signé
A le

L'associé coopérateur

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé » :

Activités de Service

- Rédaction de documents de gestion durable : Plan Simple de Gestion ou Règlement type de Gestion
- Maîtrise d'œuvre / MOD
- Martelage
- Délimitation de coupe / Relevé GPS
- Travaux de sylviculture
- Montage de dossiers de financements
- Expertises / Études
- Conseil



Approvisionnement

- Fournitures : Plants forestiers, protections gibiers...



Exploitation forestière

- Achat de bois aux adhérents
- Mobilisation du bois
- Exploitation
- Vente des produits
-



• Quelques chiffres pour l'année 2017 :

- 90 000 m³ de bois vendu
- 2 000 m³ de bois d'œuvre, 50 000 m³ de bois d'industrie
- 14 200 m³ de bois de chauffage et 23 800 m³ de plaquettes forestières
-

Exploitation forestière

Zoom sur les départements du Var et des Alpes Maritimes

2016

VAR:

Bois de Chauffage: 1600 Mca

Bois d'industrie: 7700 tonnes

Bois d'œuvre: 0 m³

Plaquettes forestières: 233 T (35% d'H₂O)

ALPES MARITIMES

Bois de Chauffage: 1430 Mca

Bois d'industrie: 6204 tonnes

Bois d'œuvre: 255 m³ (Sapin)

2017 (*chiffres estimatifs*)

VAR:

Bois de Chauffage: 4 400 Mca

Bois d'industrie: 12 000 tonnes

Bois d'œuvre: 100 m³ (Pin)

ALPES MARITIMES

Bois de Chauffage: 1 400 st

Bois d'industrie: 3000 tonnes

Bois d'œuvre: 350 m³ (Pin)

Résultat d'une première éclaircie de Pin sylvestre à Gréolières (06)



Résultat d'une deuxième éclaircie de Pin sylvestre à Gréolières (06)



Pile de bois de Pins d'Alep à Ampus (83)



Débardage de Pin sylvestre à Gréolières (06)



Abatteuse forestière PONSSE



Chargement de Pin sylvestre à Gréolières (06)



Camion italien, qualité palette (83)



Démarche environnementale

Principaux engagements de Provence Forêt dans sa politique de gestion durable :

- Développer les documents de gestion durable
- Prendre en compte l'environnement et la biodiversité dans la gestion des forêts
- Assurer la sécurité des personnes
- Valoriser les bois des adhérents

CERTIFICATION PEFC

(Programme de reconnaissance des certifications forestières)



Certification des forêts des adhérents leur permettant de prouver la gestion durable des forêts engagées.

- Respect des cahiers des charges PEFC propriétaire et exploitant, incluant des obligations sur le renouvellement des forêts, la mise en place de document de gestion et la légalité des coupes.
- Fourniture de bois certifiés aux clients en faisant la demande

CERTIFICATION ISO 14001

Systeme de management de l'environnement mis en place pour limiter les impacts environnementaux de nos activités :

- Suivi précis de la réglementation applicable sur les chantiers
- Suivi et analyse des problèmes rencontrés





PROVENCE FORÊT
COOPÉRATIVE

Merci de votre attention

